

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Privas, le 20 octobre 2023

Point de situation à la suite des violents événements météorologiques qui se sont déroulés sur le département de l'Ardèche

Le département de l'Ardèche est placé en situation de vigilance météorologique **ORANGE** pour un risque de **crues** à compter de ce jour, vendredi 20 octobre 2023.

Le département de l'Ardèche reste en niveau vigilance **JAUNE** pour un risque **d'orages** et de **pluie-inondation**.

Les services de Météo-France ont placé le département de l'Ardèche en situation de vigilance météorologique **ORANGE** pour **crues**. Les cours d'eau du Doux, Cance et d'Ay sont en vigilance orange par le service de prévision des crues Grand-Delta.

Le département de l'Ardèche reste en niveau vigilance **JAUNE** pour un risque **d'orages** et de **pluie-inondation**.

Au plus fort de l'évènement, le vent a occasionné beaucoup de coupures électriques, plus de 10000 foyers ardéchois ont été privés d'électricité. ENEDIS met tout en œuvre pour rétablir les réseaux, notamment avec des équipes en renfort d'autres départements, encore 8000 foyers sont privés d'électricité, globalement dans un triangle Privas/Saint Agrève/Satillieu. Par ailleurs, des dysfonctionnements sur le réseau mobile sont pris en charge par les opérateurs.

Le service départemental d'incendie et de secours a réalisé 64 interventions, essentiellement sur le centre et le nord Ardèche.

Situation des routes :

- La circulation est **coupée** sur la **RD 579A** à VOGUË. La déviation locale habituelle s'effectue par le village de Vogue et la RD 579.
- Suite à un chute d'arbre, la **RD 259** est **coupée** entre St Julien du Serre et St Privat.
- Suite à un éboulement, la **RD 4** – défilés de Ruoms – est **fermée** entre la RD 104 (commune de Montréal) et Ruoms.
- Suite à la chute de plusieurs arbres, la liaison entre St Cirques en Montagne et Montpezat via le **tunnel du ROUX** est **fermée**.
- La **RD 532** est **fermée** à Tournon. Une déviation locale est en cours de mise en place par St Jean de Muzols RD 86 et RD 238
- La **RD 202** est **fermée** à l'est de Bérrias et Casteljou suite au débordement du ruisseau le Granzon. La déviation locale s'effectue par les RD 901 et RD 104.
- La **RD86** inondée dans l'agglomération de VION est **réouverte** à la la circulation.

La situation devrait s'améliorer dans la journée.

Pour la sécurité de toutes et tous, Sophie ELIZEON, préfète de l'Ardèche, recommande à chacune et chacun de faire preuve de la plus grande vigilance :

- Éloignez-vous des cours d'eau et des ponts bas, rejoignez un point haut ou abritez-vous à l'étage
- Ne vous engagez pas sur une route immergée, même partiellement
- Limitez vos déplacements
- Se renseigner avant d'entreprendre vos déplacements et être très prudents
- Ne descendez pas dans les sous-sols
- Mettez vos biens hors d'eau et localisez votre kit d'urgence
- Mettre à l'abri les objets sensibles au vent

- Ne vous abritez pas sous un arbre
- Évitez les promenades en forêt
- Évitez d'utiliser le téléphone pour éviter de saturer le réseau
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoin
- Protégez votre maison et les biens exposés au vent
- Prenez garde aux chutes d'arbres et d'objets
- N'intervenez pas sur les toits

Tenez-vous informés en consultant nos réseaux sociaux et notre site internet www.ardeche.gouv.fr.
Pour suivre l'évolution du phénomène, les communes peuvent se connecter au site: <https://apic-pro.meteofrance.fr/>

Cabinet de la préfète
Bureau de la Représentation de l'État et de la
communication interministérielle

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr



@Prefet07

Rue Pierre Filliat - BP 721
07007 Privas CEDEX